

L'excellence pédagogique revalorisée ; des élèves mieux formés

Face à la baisse du niveau scolaire, tout n'a pas encore été tenté dans notre pays. En tout cas pas l'idée, toute britannique, de mieux rémunérer les enseignants qui font réussir leurs élèves...



Un pays qui prépare son avenir investit en priorité et sans hésiter dans l'instruction des générations futures. Alors que la France fut exemplaire en faisant de l'Ecole, dès le Second Empire, une quasi mission régaliennne, le niveau baisse comparativement aux écoliers des autres grandes nations. Entre 2003 et 2012, nous avons perdu environ une dizaine de places sur soixante-cinq, au classement international PISA établi par l'OCDE au sujet du niveau scolaire des élèves de 15 ans.

Pour inverser la tendance, l'Education Nationale gagnerait à motiver les enseignants afin qu'ils donnent le meilleur d'eux même, qu'ils innovent et se surpassent dans leur capacité à transmettre des savoirs. C'est précisément le but des **systemes de performance-based pay**, les systemes de rémunération à la performance, mis en place dans plus de la moitié des pays de l'OCDE.

A l'initiative de Barack Obama, les Etats-Unis ont opté pour la manière forte en généralisant en 2012 une formule détonante. Un procédé qui augmente le salaire des enseignants dont les élèves obtiennent de bons résultats scolaires, et qui parallèlement se sépare de ceux dont les piètres performances s'enchainent sur trois ans. 2.500 enseignants ont été licenciés sur la seule ville de Washington, au cours des deux premières années d'application de cette mesure. Radical et punitif ; pas vraiment de quoi bâtir un climat de confiance indispensable à un bon apprentissage.

Fort heureusement, l'Angleterre, avec le pragmatisme qu'on lui connaît, a développé une toute autre approche pariant sur l'intelligence et le dévouement à la tâche du corps enseignant.

La grande ingéniosité du système britannique tient au fait qu'il rémunère les enseignants non pas en se référant aux résultats obtenus par leurs élèves à un instant t – résultats par définition statiques et différents selon les origines sociales et zones géographiques - mais **sur la base des progrès accomplis par ces mêmes élèves durant l'année scolaire**. Concrètement, le chef d'établissement ou les responsables de matière fixent en début d'année pour chaque enseignant, une feuille de route de progression des élèves en termes de notes aux évaluations nationales. L'atteinte de ces objectifs en fin d'année peut représenter pour le professeur concerné, une rémunération additionnelle de l'ordre de 10%, c'est-à-dire plus d'un mois de salaire.

C'est en 1988 avec le *Education Reform Act* que cette mutation en profondeur s'est mise en branle outre-Manche. De Margaret Thatcher à Gordon Brown en passant par Tony Blair, tous les premiers ministres britanniques sans exception, travaillistes aussi bien que conservateurs, ont décidé de franchir un cap supplémentaire. Dernier acteur en date : David Cameron qui a décrété pour la rentrée 2013 la généralisation de ce système à toutes les écoles du Royaume. Une initiative judicieuse au regard de la remontée du niveau des lycéens britanniques entre le *Key Stage 3* et le *Key Stage 4* du *General Certificate of Secondary Education*, et des deux places regagnées entre 2009 et 2012 par le Royaume-Uni, à l'enquête internationale PISA qui constatait la rétrogradation de la France.

1988. Cela signifie que cela fait 27 ans, soit plus qu'une génération, que le Royaume-Uni s'est lancé avec succès dans ce vaste chantier, alors que notre côté, nous en sommes encore à nous interroger



sur l'opportunité de peut-être l'expérimenter. A la manière d'une appréciation de bulletin scolaire, le moins que l'on puisse dire de la France, c'est « *peut mieux faire, surtout en termes de rapidité* ».

Pour voir la vidéo de la chronique

<http://www.stephane-jacquemet.com/lexcellence-pedagogique-revalorisee-des-eleves-mieux-formes/>

Accès direct à la vidéo par flashcode



Date de publication

Jeudi 1^{er} septembre 2016

Durée

Environ 3 minutes

A propos de l'émission *Une voie différente*™

Mise en ligne en libre accès sur le site www.stephane-jacquemet.com, chaque chronique vidéo *Une voie différente*™ voit Stéphane Jacquemet développer en trois minutes « chrono » une proposition de réforme.

<http://www.stephane-jacquemet.com/une-voie-differente/>

A propos de Stéphane Jacquemet

Homme de convictions, Stéphane Jacquemet a décidé en 2016 de s'engager politiquement à travers *Une voie différente*™, un espace éditorial sur Internet de débats, réflexions et propositions, en vue d'une gouvernance publique résolument réformatrice dès 2017.

<http://www.stephane-jacquemet.com/parcours/>

Contact et demande d'information

01 72 28 54 90 - contact@stephane-jacquemet.com - <http://www.stephane-jacquemet.com>